

Le centre de loisirs Périscolaire



7h30 à 8h35 : Centre de Loisirs (**service payant**, forfait selon le QF de la CAF cf tarifs)

L'accueil se fait à la grille devant l'école par une ATSEM (les parents ne rentrent pas dans l'enceinte du centre de loisirs), les enfants se rendent dans leur salle du centre de loisirs en la présence d'animateurs.

Un accueil de **qualité** qui respecte l'humeur de chaque enfant, qui arrive du saut de son lit. Divers **coins ludiques et libres** sont mis en place : livres, perles, dessins...

A partir de 8h35 : l'école ouvre ses portes

8h45 à 12h : temps scolaire

12h à 13h50 : pause méridienne (**service payant** : animation midi cf tarifs)

Les repas sont à commander à la mairie pour les jours d'école (mairie@lesequestre.fr).

Le **temps de la cantine**, tout en étant un temps de repos entre deux demi-journées d'école, est particulièrement important puisqu'il permet l'acquisition de nombreuses compétences sociales et personnelles. C'est **un temps éducatif à part entière**. L'équipe d'animation accorde un soin tout particulier à ce moment, via l'écoute, l'échange, la découverte et le partage.

Les enfants sont accompagnés à la sieste à partir de 13h15.

ATTENTION

Aucun départ et aucune arrivée ne peut avoir lieu sur la pause méridienne en dehors des heures de portails école (12h et 13h50). Tous les animateurs sont occupés sur ce temps-là avec vos enfants.

13h50 à 14h : relaxation organisée par les animateurs
du Centre de Loisirs (**service gratuit**)

Horaire ouverture portail :

A partir de 13h50

La relaxation est faite par classe, avec un animateur de référence. L'objectif est de permettre à chaque enfant de souffler, se détendre, et qu'il puisse rentrer dans de bonnes conditions en classe à 14h.

14h à 16h45 : temps scolaire

16h45 à 18h30 : Centre de Loisirs (**service payant** cf tarifs)

Le départ se fait par la grille devant l'école par un animateur (les parents ne rentrent pas dans l'enceinte du centre de loisirs).

Selon les envies de chacun, **des activités telles que la lecture, la radio, le sport, le jardinage, les perles, la cuisine, et des jeux variés** sont proposés aux enfants, en attendant les parents et pour préparer le départ échelonné.

C'est aussi un temps où l'enfant est libre de jouer en autonomie, de partager avec ses copains, ce qui lui permet de se construire.

Un fruit pour le goûter :

Chaque soir, un fruit est proposé aux enfants pour composer ou compléter le goûter.

L'étude (lundi et jeudi) : un animateur veille au calme d'une salle afin de permettre aux enfants de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions. Attention les animateurs ne sont pas garants du travail réalisé par les enfants ni de leurs résultats scolaires. L'étude est mise en place pour les enfants à partir du CE1 et pour tous les enfants présents.

Accompagnement aux activités (temps périscolaire et mercredis)

Les animateurs peuvent accompagner vos enfants aux activités sportives des clubs de sports du Séquestre (judo, tennis, basket, école des sports, volley). Nous gardons à l'esprit de permettre aux enfants des parents qui travaillent de pratiquer le sport de leur choix. (Merci de nous en informer, avec les dates et heures d'activités si besoin de transfert).

Nous accompagnons mais nous ne sommes pas garants de l'activité ni des inscriptions qui se font au club de votre choix directement.

ATTENTION!

Le service d'accompagnement est gratuit (sans surcoût), cependant si l'enfant est sous la responsabilité du centre de loisirs, au-delà de 16h45 ou le mercredi, le centre de loisirs est facturé.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions :

Construisons ensemble pour les enfants !!!

Le centre de loisirs Mercredi/vacances

Réservation obligatoire
auprès du centre de loisirs
(y compris pour la cantine)

Au delà d'un moyen de garde, le centre de loisirs est **ambitieux pour les enfants**, non pas en proposant de la sur-activité ou de l'occupationnel mais **en répondant aux besoins et aux problématiques** des enfants dans leur quotidien, en leur permettant de **trouver leur place** quel que soit leur niveau social ou intellectuel en leur permettant, à leur niveau, **d'être acteurs de leurs loisirs** et plus tard de leur vie, en leur **donnant les moyens** de réaliser leurs projets dans le respect des règles, en comprenant et acceptant la différence.

Fonctionnement du centre le mercredi

7h30 à 9h30 : accueil échelonné

Un **accueil de qualité** et adapté à chaque enfant et à ses besoins.
Divers **coins ludiques et libres** sont mis en place

A partir de 9h30 et de 14h : activités

Les activités proposées sont :

- Récréatives
- Des temps d'apprentissage et de compétences sociales
- Des temps d'épanouissement de l'enfant

La grille sera ouverte :

- 7h30 à 9h30
- 11h30 à 12h30
- 13h30 à 14h30
- 16h30 à 18h30

Aucun enfant ne pourra être accueilli ou récupéré en dehors de ces horaires (sauf cas particulier informé en amont)

De 12h à 13h : temps de repas

Le **temps de la cantine** est particulièrement important puisqu'il permet l'acquisition de nombreuses compétences sociales et personnelles. C'est un **temps éducatif à part entière**. L'équipe d'animation accorde un soin tout particulier à ce moment, via l'écoute, l'échange, la découverte et le partage.

De 13h à 14h : temps calme

Une **transition indispensable dans la journée**. Un **temps calme adaptés à l'âge et aux besoins**, où chaque enfant trouve une **activité libre ou encadrées afin de digérer, se ressourcer, se reposer...**

16h30 à 18h30 : départ échelonné

Un **accueil de qualité** et adapté à chaque enfant et à ses besoins.
Divers **coins ludiques et libres** sont mis en place.

Tarifs

Nous prendrons comme référence le **QF déterminé par la CAF au 1^{er} janvier de chaque année en cours**, pour notre tarification (Nous vous remercions de nous fournir votre numéro d'allocataire pour être facturé au plus juste).

Pour les familles qui dépendent de la MSA le « pass MSA » sera demandé pour facturer selon le QF MSA.

centre de loisirs périscolaire				
quotient CAF ou MSA	1 jour dans la semaine	Forfait semaine	majoration HC	animation midi
0/500	1,10 €	3,00 €	0,50 €	0,10 €
501/700	1,65 €	4,50 €		0,11 €
701/900	1,90 €	5,60 €		0,16 €
901/1100	2,50 €	6,70 €		0,20 €
à partir de 1100	2,80 €	7,90 €		0,25 €

Centre de loisirs
périscolaire
(jours d'école)

A partir de 2 jours de présence dans la semaine, le tarif passe au forfait semaine (matin et soir)
 Pour les habitants hors le Séquestre, le tarif sera majoré de 0.50 €/ semaine
 Les repas sont facturés par la mairie pour les jours scolaires (hormis mercredis)

Adhésion 16 € par an et par famille.

L'adhésion est due pour **toute** activité organisée par l'association Espace Jeunesse

Mercredis/ Vacances

Pour les habitants HC (hors le Séquestre), le tarif sera majoré de 0.50 €/ demi-journée et le repas est au tarif fixe de 3.75 €

centre de loisirs mercredis et vacances				
quotient CAF ou MSA	1/2 journée	Repas	animation midi	majoration HC
0/500	1,20 €	1,00 €	0,10 €	0,50 € la 1/2 journée et repas : 3,90€
501/700	1,80 €	1,00 €	0,11 €	
701/900	4,20 €	1,00 €	0,16 €	
901/1100	6,00 €	3,42 €	0,20 €	
à partir de 1100	7,00 €	3,65 €	0,25 €	

Les mercredis et vacances, pour les Séquestrois dont le QF est entre 0 et 900, le coût de la cantine sera de 1 €. Le complément sera financé par la commune du Séquestre.

Mode de paiement accepté : espèces, chèques, virement, chèques vacances, CESU.